

CHARTRE DU CYCLO CLUB DE CROISSY SUR SEINE

(révision octobre 2021)

Le cyclotourisme est **une activité sportive de détente et de loisir**. Il implique esprit de découverte, plaisir, la possibilité de découvrir des paysages, des monuments, des sites, des villages, des villes, des sites historiques et culturels, des sites naturels et des sites d'intérêt scientifique.

exc
lut
to
ut es
p
r
it de compét
i
t
io
n, ce
qui n
'e
mp
êche p
as
une sa
ine
é
mu
lati
on en
tre
les p
a
rt
ic
ip
ant
s.

Vie du club

L'adhésion au club implique l'adhésion à la Fédération Française de CycloTourisme (FFCT ou ffvelo ci-après nommée « Fédération »)). Le c

lub of

f

re à ses

memb

res

d

ans un c

adre am
ic
al et c
on
v
i
v
ial d
es org
anisa
t
io
ns p
our
la prat
iq
ue du
vél
o de randonnée

.
Ce s
ont
les so
r
t
ies h
eb
dom
a
da
i
res
r
e
g
ro
up
a
nt
les
mem
b
res du c
lu
b,
la p

a
r
tic
ip
a
t
ion à d
es
ra
Il
yes et bre
vets e
x
téri
eurs. Les
we
e
k
-e
nds
et les séjours
a
jo
u
te
nt
lad
i
me
ns
ion
to
u
r
is
t
i
queà
la d
i
me
ns
i
on spo
r
t

i
ve.

Le club concourt au développement du cyclotourisme en organisant des brevets dans le cadre du calendrier de la Fédération.

Chaque membre apporte sa contribution pour que le club vive et se développe.

Sorties hebdomadaires

Des sorties sont organisées **le matin chaque dimanche et jour férié ainsi que le mercredi** pour les membres du club. Ce dimanche est consacré à la randonnée à pied ou à vélo.

io
n. Les sor
t
ies so
nt o
u
ver
tes aux p
e
rso
nn
es
inté
ress
ées p
ar u
ne ad
hés
ion é
ve
n
tu
elle au c
lu
b, dans la limite de 3 sorties réalisées si possible dans un délai d'un mois.

Parcours

Le club propose pour chaque sortie un parcours appartenant sauf cas exceptionnel au catalo
gue d
es p
a
rco
u
rs d
isp
on
ib
les sur
le s
i
te

in
ternet.
Ch
a
que p
a
rco
u
rs compo
r
te au
mo
i
ns d
eux
vari
antes en
k
ilom
é
tr
a
g
e.

Organisation du peloton

Le peloton est constitué de **3 ou 4 groupes de niveau** suivant le nombre de participants. La Fédération recommande que les groupes n'excèdent pas 20 personnes, pour des raisons de sécurité et de partage de la voirie.

Chaque cyclo est tenu de **choisir son groupe et la distance** en fonction de sa forme du moment.
nt
a
f
in de ne p
as
ê
tre u

ne
gê
ne
ma
n
i
feste
po
ur
le
reste du group
e.

Des capitaines de route pourront être désignés dans chaque groupe au départ de la sortie et ils se feront connaître le cas échéant des membres composant le groupe. Les capitaines de route sont des cyclotouristes expérimenté(es) capables de réguler la vitesse du groupe en fonction du terrain.

Il y a dans la mesure du possible **deux capitaines de route** par groupe. Leur mission essentielle est de veiller à l'homogénéité du groupe. Leur rôle est de réguler la vitesse du groupe en fonction du terrain. Ils se feront connaître le cas échéant des membres composant le groupe. Les capitaines de route sont des cyclotouristes expérimenté(es) capables de réguler la vitesse du groupe en fonction du terrain.

l
lure e
n
-
têt
e,
l'a
u
t
re ser
v
i
ra de s
e
rr
e-
f
ile,
les
rô
les pou
va
nt s
'a
l
tern
er
au cou
rs de
la so
r
t
ie.

Le cas échéant les capitaines de route veilleront au **respect des règles de sécurité** édictée
s p
ar
l e
Dé
lé
gué Séc
u
r
i

té du c

lu

b. Cependant, chaque membre est aussi à titre individuel responsable du respect de ces règles pendant le déroulement des activités du club.

Les groupes se sépareront dès le départ, soit en partant par des chemins différents ou par un
lége

r d

éca

l

a

ge h

o

ra

i

re,

les p

lus

ra

pid

es p

a

r

t

ant en pr

e

m

ier.

Membres et capitaines du groupe sont invités à faire le bilan de la sortie et de confronter leur

s a

v

is a

vec l

es a

ut

r

es

g

ro

up

es en se

r
e
g
ro
u
pa
nt au c
lub en
f
in de so
r
tie.

En cas d'incident au cours de la sortie, les cyclos du groupe ont un **devoir d'entraide** et **d'assi**

s
ta
nce mu
tu
e
ll
e

.
To
ut
inc
id
ent,ou cass
u
re d
oit êt
re s
i
gn
alé a
ux ca
pi
ta
in
es de
ro
u
te,
qui

r
é
gu
leront ou
a
rr
ê
te
ro
nt
le groupe si n
écess
a
i
re.

Si un ou plusieurs cyclos ont des difficultés pour terminer le parcours, un sous-groupe pourra être organisé en s'assurant que cette décision est connue de l'ensemble des membres du groupe.

Le principe des sorties club est que personne ne doit rester seul sur la route.

La pratique en Vélo à Assistance Electrique (VAE).

De plus en plus répandu, le VAE a toute sa place dans nos activités cyclotouristiques (à l'exception des BRM, des diagonales et des cyclo-montagnardes entre autres). La réglementation applicable à la Fédération précise que le pratiquant s'engage :

- à respecter les principes fondamentaux du cyclotourisme,
- à ne pas modifier son vélo à assistance électrique afin que celui-ci conserve son fonctionnement d'assistance limité à 25 km/h,
- à respecter la vitesse des groupes fréquentés, à ne pas lui servir d'entraîneur."

La Fédération a produit divers documents qui détaillent la pratique en VAE. Ces documents (charte et documentation technique) sont accessibles sur le site ffvelo.org après connexion à votre “espace licencié”, onglet “documents” puis “commissions fédérales”.

Brevets extérieurs

La participation aux brevets extérieurs se fera sous les couleurs du club de préférence, et obli-
gato-
i-
r-
e-
me-
nt si-
le cl-
ub prend en ch-
a-
r-
ge l-
es-
in-
sc-
r-
ipti-
ons.

Les participants du club s’organiseront dans la mesure du possible suivant les règles pratiques po-
ur-
les so-
r-
t-
ies heb-
domada-
i-
re-
s.

Quand le club prend en charge les frais d'inscription à un brevet, les non partants devront rembourser cette dépense individuelle.

Sécurité

Le respect du code de la route s'impose à tous.

Rouler seul n'engage que sa propre responsabilité et sa propre sécurité. En groupe, le comportement de chacun engage la responsabilité de tous. Le respect du code de la route, la tenue de la moto, l'usage des équipements de sécurité, le respect des autres usagers de la route et l'ensemble du groupe.

.
En pa
rt
icu
lier:

- au feu rouge, s'arrêter et rester derrière les voitures déjà immobilisées.
- respecter les stops.
- ne jamais rouler sur la partie gauche de la route, même en cas d'éventail pour cause de
ve
nt de
t
ra
vers.

- si, exceptionnellement, vous doublez à droite, signalez-vous oralement.
- signaler oralement au groupe tout danger potentiel : arrivée d'une voiture par l'avant («

dr
o
it
e
d
ev
ant
!
»), o
u
pa
r
l'a
r
r
i
ère
e
(«
dr
o
ite d
e
rr
ière! »
),

- feu rouge («rouge! ») En levant le bras,

- mauvais état de la route («trou!» en indiquant la position du bras),
- présence de piétons, chiens, rollers...
- indiquer du bras et oralement les changements de direction

Respect de l'environnement.

Les membres du club s'engagent à respecter l'environnement lors des sorties en ne jetant aucun p
ap
ier ni d
ét
r
i
tus
da
ns
la n
a
ture, et en ne sati
s
fa
isa
nt
le
u
rs b
eso
ins n
a
ture
ls
que d
ans d
es e
ndro
its d
is
c
ret
s.

Brevets du club

Chaque membre contribue dans la mesure de sa disponibilité à l'organisation des brevets du club. S

c
i
to
us
les p
os
tes
so
nt p
o
u
r
vus, d
es
m
e
m
b
res peu
ve
nt
r
ou
ler a
vec
les pa
r
t
ic
ip
ants.

Réunions des membres du cyclo-club

Une réunion est sauf exception organisée chaque début de mois. Elle est ouverte à l'ensemble des

memb
res et a
ux p
e
rso
nn
es
inté
ress
ées par u
ne adh
és
ion é
v
entue
lle au c
lu
b.
C'est
le
l
ieu d
'in
fo
r
mati
on
et de d
éb
at sur
la
v
ie du c
l
ub.